Bulletin Municipal d'Information

Laragne Montéglin Infos

Médiathèque de Laragne

Maison de santé pluridisciplinaire

ANNÉE 2025

Le mot du maire

Chères Laragnaises, Chers Laragnais,

Voici l'édition estivale de notre bulletin municipal 2025. Elle est publiée plus tôt que d'habitude en raison des règles liées à la communication institutionnelle : à partir du 1er septembre 2025, les publications municipales sont encadrées dans le cadre des élections municipales de mars 2026.

Il s'agit donc de **la dernière édition du mandat**, l'occasion de vous présenter les **réalisations majeures** qui ont marqué ces dernières années.

Parmi les projets structurants finalisés récemment :

- **La maison de santé pluridisciplinaire**, qui permet une meilleure coordination des soins de proximité sur notre territoire ;
- **L'extension de la médiathèque**, offrant un lieu culturel modernisé, plus accessible et davantage ouvert sur la vie locale ;
- **La nouvelle antenne de l'école de musique intercommunale** en cours d'achèvement, qui favorise l'éveil artistique des jeunes Laragnais et soutient la pratique amateur.

Ces projets ont vu le jour grâce au programme **Petites Villes de Demain**, dont Laragne-Montéglin est bénéficiaire. Ce dispositif nous a permis, avec l'aide précieuse de nos partenaires – **l'État, l'Europe, la Région, le Département, la Communauté de communes Sisteronais-Buëch**, mais aussi **l'Agence régionale de santé**, **l'Agence de l'eau** et bien d'autres – de mobiliser des **moyens financiers et techniques** essentiels à leur aboutissement.

Je tiens à remercier chaleureusement **mon équipe municipale**, **mes adjoints et conseillers**, ainsi que mes **collaborateurs proches** pour leur engagement sans faille. Leur travail collectif, leur implication et leur sens du service public ont été les piliers de notre action. Je souhaite également remercier **Martine Garcin**, ma 1ère adjointe pour son engagement au sein du CCAS et de la Résidence Autonomie Soleil et qui œuvre à la certification de ces deux entités.

Le **dernier recensement** confirme que notre ville poursuit son développement, avec **3 617 habitants** recensés. Une progression qui témoigne de l'attractivité de notre commune et de la qualité de vie qu'elle offre.

Pour ma part, **élu depuis 1995**, j'en suis aujourd'hui à **mon quatrième mandat**. Cela fait **près de 30 ans** que je me consacre, avec passion et sincérité, au service des **Laragnaises et des Laragnais**, tant au niveau **municipal** qu'**associatif**, parfois au détriment de ma vie familiale, professionnelle et même de ma santé.

Je ne serai pas candidat en mars 2026.

Il est venu pour moi le temps de **passer le relais**, de permettre à une **nouvelle génération d'élus** de prendre les rênes de la commune. Mais **jusqu'au terme de ce mandat**, je resterai pleinement engagé, comme je l'ai toujours été, au service de Laragne-Montéglin.

Je tiens à adresser ma gratitude à **Henriette Martinez**, Députée-Maire honoraire, et à **Daniel Spagnou**, Président de la CCSB, pour leur soutien et la qualité de notre collaboration. Mes remerciements vont également à **Jean-Michel Arnaud**, notre sénateur, à **Renaud Muselier**, Président de la Région Sud, à Monsieur le Préfet **Dominique Dufour** et ses équipes, ainsi qu'aux procureurs **Florent Crouhy** et **Marion Lozach'meur** pour leur écoute et leur coopération.

Enfin, je souhaite saluer le travail essentiel du SDIS 05, dont je suis membre du conseil d'administration, et remercier chaleureusement son Président **Marcel Cannat** et le **Colonel Juge**, Directeur départemental, le **Commandant Miler**, pour leur implication dans le bon fonctionnement du **Centre d'Incendie et de Secours de Laragne**.

Mais au-delà des responsabilités, Laragne-Montéglin restera pour toujours **ma ville de cœur**. Une commune que j'ai servie avec conviction, et à laquelle je resterai profondément attaché, même en dehors de toute fonction.

Laragne, c'est aussi une terre de sports mécaniques, et notamment de rallye, une passion qui m'anime, vous le savez, depuis toujours. Chaque virage de nos routes, chaque col franchi, chaque rassemblement sportif a contribué à forger l'identité vivante et dynamique de notre territoire.

Je continuerai, à ma manière, avec un élan de **fierté, de solidarité et d'ambition** de faire de Laragne une ville où il fait bon vivre, avancer et rêver.

Merci à toutes et à tous !

Avec sincérité et reconnaissance,

Jean-Marc Duprat
Maire de Laragne-Montéglin

20ème Edition du Festival Quartiers d'Eté 2025 du 8 juillet au 26 août

Mardi 8 juillet 21h
Cour du Château
Concert d'ouverture
Tribute Rolling Stones avec The Stick'N'Fingers

Mardi 12 août 21h
Cour du Château
Concert hommage à Michel Berger

Mercredi 23 juillet 21h
Cour du Château
Université Européenne de Saxophones

Mardi 19 août 21h
Cour du Château
Satin Doll Sisters en concert

Mardi 29 juillet 21h
Cour du Château
Pièce de théâtre
« Sous le sapin…Les emmerdes »

Mardi 26 août 21h
Cour du Château
Projection en plein air
« Marius » d'après Marcel Pagnol

Le programme complet du festival Scannez le Qrcode

L'agenda 2025

- **Rentrée des associations** samedi 6 septembre - *14h-18h - salle des fêtes*
- **Fête de Laragne** du 19 au 22 septembre
- **Corso de la Pomme** 21 septembre
- **71ème Critérium bouliste** 23 au 28 septembre
- **Laragne fête Noël** 6 et 7 décembre

Sommaire

P 3. Agenda
P 4. La santé au cœur de Laragne
P 6. La culture au cœur de Laragne
P 8. La musique au cœur de Laragne
P 10. La qualité de vie au cœur de Laragne
P 12. Du côté des services municipaux
P 13. Du côté des élus
P 14. Budget 2025
P 16. Vie économique
P 18. Solidarité intergénérationnelle
P 20. Solidarité et jeunesse
P 22. Culture et mémoire
P 26. Sécurité
P 28. Droit d'expression opposition
P 29. Droit d'expression majorité
P 30. Environnement
P 31. CCSB
P 32. Sports et vie associative
P 34. Subventions associations
P 35. Numéros utiles

Directeur de publication : Jean-Marc Duprat

Crédits photo : Mairie de Laragne, C.Jacquard, Laragne Sport, Football, Sylvie Arnaud-Goddet.
Composition et impression : Edipress
Tiré à 2500 exemplaires
juillet 2025

La santé au cœur de Laragne

La Maison de Santé Pluridisciplinaire : un équipement moderne au service de tous

Depuis plusieurs années, la commune de Laragne-Montéglin porte une ambition forte : garantir à ses habitants un **accès de qualité aux soins de proximité**. Après une phase d'études et de concertation entamée en 2018 avec les professionnels de santé, l'État, l'ARS et la Région Sud, cette volonté se concrétise aujourd'hui par l'ouverture d'une **Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)** en plein centre-ville.

Un projet né d'un besoin local réel

Les locaux médicaux précédents, devenus obsolètes, ne répondaient plus aux exigences actuelles. Un premier projet de réhabilitation a cédé la place à un choix stratégique : **construire une structure neuve**, rue de la Concorde, **à deux pas des parkings gratuits du centre-ville**, afin de maximiser l'accessibilité pour tous.

Un centre de santé moderne et complet

Depuis **début 2025**, les usagers peuvent consulter dans un bâtiment moderne de près de **400 m²**, organisé en quatre pôles : médical, paramédical, personnel et accueil. Le site regroupe déjà :

- **4 médecins généralistes**
- **3 cabinets infirmiers (6 infirmières)**
- **1 pédicure-podologue**
- **2 psychologues**
- **Des permanences en addictologie (CSAPA)**
- **À venir** : un dentiste, une sage-femme, une orthophoniste et un orthoptiste

S'ajoutent à cela une **salle d'échographie**, une **salle d'urgence**, une **chambre de garde** et des **espaces partagés de travail**.

L'organisation des espaces a été pensée pour conjuguer **qualité d'accueil, confort d'attente et travail collaboratif entre professionnels**.
Les aménagements extérieurs participent également à l'image de l'équipement avec un **parvis végétalisé**, des **places PMR**, une **aire d'urgence** et une **gestion durable des eaux et des végétaux**.

Des enjeux clairs pour la population

La MSP de Laragne répond à plusieurs objectifs majeurs :

- **Garantir la continuité des soins** pour les habitants des **21 communes desservies** ;
- **Répondre aux besoins spécifiques** des publics saisonniers (touristes, ouvriers agricoles...) ;
- **Lutter contre la désertification médicale**, un enjeu essentiel en zone rurale ;
- **Attirer de nouveaux professionnels de santé** ;
- **Développer une offre de soins variée** (urgences, suivis chroniques, gynécologie, petite chirurgie…).

Une opération soutenue par des partenaires publics

Ce projet structurant, dont le **coût total s'élève à 2,6 millions d'euros**, est cofinancé par plusieurs institutions :

Financeur	Montant	Taux
FEDER Rural (UE)	1 084 800 €	41 %
État (DETR)	570 199 €	22 %
Région Sud	207 300 €	8 %
Programme Petites villes de Demain	21 632 €	1 %
Autofinancement communal (pris en charge par les loyers des professionnels de santé)	733 544 €	28 %

La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Laragne-Montéglin est bien plus qu'un bâtiment : elle incarne **la volonté de garantir un accès aux soins équitable, moderne et humain**, pour les générations présentes et futures.

La culture au coeur de Laragne

Médiathèque LARAGNE

La commune de Laragne-Montéglin a porté un projet culturel d'envergure avec la **rénovation et l'extension de sa Médiathèque municipale**, au cœur d'une politique de développement culturel tournée vers l'avenir. Ce projet a eu pour double ambition de **renforcer l'accès à la culture – y compris numérique – pour l'ensemble de la population**, tout en **affirmant le rayonnement culturel de la 4ème commune des Hautes-Alpes**.

Un lieu stratégique au cœur de la vie laragnaise

Située dans un périmètre riche en activités culturelles et patrimoniales, la Médiathèque est **accolée au Château Gaspard de Perrinet** et proche de plusieurs équipements structurants : Office de Tourisme Sisteron-Buëch, jardin public des Figuiers, musée des Caves du Château, salle des fêtes, Université du Temps Libre, Maison des Jeunes et de la Culture, le collège les Hauts de Plaine et les écoles Pierre MAGNAN et Simone VEIL sans oublier les commerces de proximité.

Bien que chaque structure conserve une gestion autonome, la volonté est de **renforcer les liens entre ces lieux** pour favoriser des pratiques culturelles transversales et des partenariats au service des usagers.

Un espace élargi, moderne, accessible et gratuit

La transformation à venir est significative : la Médiathèque passe de **160 m² à 350 m²**. Le nouvel aménagement comprend :

- **Plus de 10 000 ouvrages disponibles** ;
- Une **salle d'animation de 60 m²** pour accueillir des événements, ateliers ou rencontres ;
- Un **espace spécialement dédié aux adolescents**, afin de répondre aux besoins de ce public souvent en quête de lieux d'échanges et d'expression ;
- Une **amélioration de l'accessibilité aux outils numériques** pour réduire la fracture digitale.

Pensée comme un véritable **lieu de vie intergénérationnel**, la nouvelle Médiathèque a vocation à devenir **un havre de culture, de lien social et d'ouverture pour tous**. C'est pourquoi la municipalité a voté à l'unanimité **la gratuité de l'inscription** à la médiathèque

Un projet structurant reconnu à l'échelle départementale

La rénovation-extension s'inscrit également dans une dynamique territoriale plus large. **Souhaitée par la Bibliothèque Départementale des Hautes-Alpes**, cette nouvelle structure a pour vocation de devenir une **médiathèque-centre**, capable de rayonner dans un vaste espace rural en accompagnant les bibliothèques des communes environnantes.

Un investissement soutenu et partagé

Le coût global de l'opération s'élève à **1 400 000 € HT**. La commune à bénéficié de **soutiens importants** de la part de l'**État (via la DRAC)**, de la **Région Sud**, du **Département des Hautes-Alpes**, ainsi que d'aides spécifiques pour l'**acquisition des ouvrages, du mobilier et des équipements numériques**.

Un bilan positif depuis son ouverture

Ce sont plus de **11 500 documents** traités (prêts, retours, réservations), **895 abonnés, 316 nouveaux inscrits**, et une offre documentaire variée, mêlant documents adultes, jeunesse, fonds local et patrimonial. L'équipe, composée de **3 agents et 6 bénévoles**, œuvre chaque jour pour faire de la médiathèque un lieu accueillant et vivant.

Ce projet témoigne de l'engagement fort de la Ville de Laragne-Montéglin en faveur d'une culture accessible à toutes et tous, en phase avec les attentes du XXIe siècle et fidèle à l'identité patrimoniale et conviviale de la commune.

La musique au cœur de Montéglin

Une nouvelle vie pour l'ancienne école Jules Ferry : la future antenne de l'École de Musique Intercommunale

Afin de répondre aux besoins grandissants de l'École de Musique Intercommunale (EMI), un projet ambitieux de réhabilitation et d'extension de l'ancienne école Jules Ferry de Montéglin, datant du XIXe siècle, a été lancé par la commune de Laragne-Montéglin, en collaboration étroite avec la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch (CCSB).

Un patrimoine valorisé dans un projet contemporain

Le projet prévoit la conservation et la restauration du bâtiment historique, tout en supprimant les ajouts inesthétiques réalisés au fil du temps (garage, réserve, anciens appentis). Une extension contemporaine vient compléter le bâtiment originel dans une logique architecturale cohérente et respectueuse, renforçant ainsi l'identité du site.

Les éléments remarquables tels que les modénatures en brique rouge, la plaque commémorative ou encore le préau intact ont préservés ou réemployés avec soin dans d'autres projets. L'ensemble du site retrouvera à la prochaine rentrée 2025 ainsi son cachet, tout en s'adaptant aux nouveaux usages.

Un équipement fonctionnel et tourné vers l'avenir

La nouvelle école comprendra :

- Une salle d'enseignement des musiques actuelles (34 m²) ;
- Une grande salle de pratiques collectives (96 m²) ;
- Deux salles de cours individuelles (30 m² au total) ;
- Un espace d'accueil/attente (9 m²) ;
- Un espace café-kitchenette (17 m²) ;
- Un secrétariat (17 m²) ;
- Un local de stockage (7 m²) ;
- Des sanitaires (8 m²) et un local ménage (4 m²).

Le confort acoustique, essentiel à la qualité d'enseignement et au respect du voisinage, fait l'objet d'une attention particulière grâce au partenariat avec le bureau d'études IGETEC.

En parallèle, un projet de lotissement est en cours au nord de la parcelle, avec la mise en place d'un parking mutualisé, facilitant ainsi l'accès à l'établissement.

Un projet structurant pour le territoire

Porté par la commune et intégré au dispositif « Petites Villes de Demain », ce projet a fait l'objet d'une étude de faisabilité en 2022. Les phases de conception ont été assurées par l'architecte Delphine André, avec une phase PRO validée en mars 2024. Les travaux ont été attribués pour un montant total de 908 040,44 € HT, et devraient s'achever fin 2025.

Afin d'assurer la pérennité du projet, la commune et la CCSB ont convenu d'une **vente à terme** du bâtiment : la CCSB deviendra propriétaire du site une fois les travaux achevés. Cette solution permet une meilleure gestion budgétaire pour l'intercommunalité, avec un paiement échelonné (80 % à la signature, 20 % à la réception).

Le prix de cession prendra en compte l'investissement réalisé par la commune, ajusté en fonction des subventions obtenues, notamment de la Région. À terme, cette transaction permettra à la CCSB de disposer d'un équipement neuf, exclusivement dédié à l'enseignement musical.

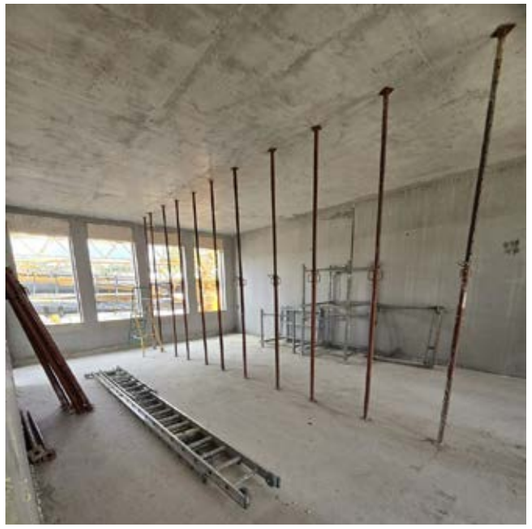

Une ambition culturelle affirmée

Ce projet poursuit plusieurs objectifs majeurs :

- Offrir un enseignement musical de qualité et accessible à tous ;
- Fournir aux enseignants et élèves un lieu adapté, fonctionnel et agréable ;
- Valoriser le patrimoine architectural local ;
- Créer un espace culturel dynamique, vecteur de lien social et de rayonnement intercommunal ;
- Renforcer les connexions entre Montéglin et le centre-ville de Laragne.

En conclusion

La transformation de l'ancienne école Jules Ferry en École de Musique Intercommunale incarne un projet exemplaire, à la croisée du patrimoine, de la culture et du développement local. En investissant dans ce lieu emblématique, la commune de Laragne-Montéglin et la CCSB posent les fondations d'un futur harmonieux où l'éducation artistique, la valorisation du territoire et le vivre-ensemble résonneront à l'unisson.

La qualité de vie au cœur de Laragne

La Laragnette : 10 ans au service des Laragnais

La navette urbaine la Laragnette, circule gratuitement à Laragne depuis 2015 les mardis, jeudis et vendredis matin afin de permettre aux personnes sans mode de déplacement de se rendre dans les commerces et les services de la ville. Pour ses 10 ans d'existence, la commune a décidé d'**élaborer un plan de circulation simplifié** desservant deux grands secteurs de Laragne et de Montéglin (de la résidence Paramar à la zone du Plan en passant par la Place de la Fontaine et du lotissement de Beauvoir jusqu'à la zone du Plan en passant par la Place de la Fontaine) afin d'améliorer la fluidité du trafic, optimiser les arrêts de la navette, garantir la sécurité des usagers, tout en intégrant les besoins de la population locale. **De nouveaux arrêts sont ainsi prévus et en particulier au parking des Lavandes, pour accéder à la Maison de Santé pluridisciplinaire.** Cela facilitera l'accès aux soins pour les habitants de Laragne. Pour informer efficacement les usagers des nouveaux horaires, un flyer clair et lisible a été distribué à la population laragnaise. Il est disponible sur le site de la ville, en mairie et à l'office du tourisme.

Une cuisine centrale qui mijote local, bio et solidaire

Comme chaque année, Jean-Marc DUPRAT, Maire de Laragne-Montéglin, les élus siégeant à la commission municipale enfance et jeunesse et la représentante des parents d'élève ont visité la cuisine centrale située dans le bâtiment du pôle périscolaire de Laragne. Mise à disposition par la commune à Mme Eve FENOY de la société de restauration collective ECLF Collectivités, **la cuisine centrale produit plus de 400 repas par jour** en liaison chaude pour les cantines des écoles et crèches de 7 communes alentours de Laragne. Les repas sont notamment fabriqués principalement le jour même à partir de produits bio ou labellisés issus des circuits-courts. L'équipe est constituée de 4 personnes dont un salarié en situation de handicap sous contrat adapté. Elle veille au bon équilibre des menus variés et conformes aux recommandations nutritionnelles de la diététicienne. Les élus se sont félicités du bon fonctionnement et du succès de cette structure qui créé une synergie dynamique entre l'utilisation de bâtiments communaux, l'emploi dans la restauration collective et l'approvisionnement en produits locaux.

OLD : Laragne accompagne les propriétaires

Conformément à ses engagements lors de la réunion le 17 mars dernier des propriétaires des parcelles concernées par les Obligations Légales de Débroussaillement imposées par l'Etat, la ville de Laragne a organisé au mois d'avril dans les locaux de la mairie des rendez-vous avec les techniciens de la ville et les agents de prévention incendie de l'ONF. Ces rencontres ont permis aux propriétaires qui jouent un rôle central dans la prévention des risques d'incendie, de recevoir des conseils techniques et administratifs afin de réaliser dans les meilleures conditions l'entretien de leur parcelle. Pour toutes questions ou demande d'accompagnement, les services techniques de la commune sont joignables à l'adresse suivante : services.techniques@mairie-laragne.fr. **En cette période de fortes chaleurs, la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillement est une nécessité pour limiter les risques d'incendie** et protéger les habitants, les biens et les espaces naturels de la commune.

L'espace du Moulin retrouve tout son éclat

Après plusieurs mois de travaux, l'Espace du Moulin a été entièrement réhabilité. La terrasse, gravement endommagée par un incendie dû à des actes d'incivilité, a fait l'objet d'une rénovation complète. Cette remise en état permet au site de retrouver son embellissement et redonne vie à cet espace apprécié des promeneurs, des familles et des visiteurs de passage.

Autre bonne nouvelle, **la cascade, emblématique du lieu, a été remise en eau**. Ce retour du ruissellement apporte fraîcheur et sérénité, rendant à l'endroit toute sa poésie. Le site retrouve ainsi son atmosphère paisible, en plein cœur de la ville, offrant un véritable havre de détente pour tous.

De nouveaux jeux pour les enfants au Jardin des Floralies

Le Jardin des Floralies s'enrichit ! De nouveaux jeux ont été récemment installés pour le plus grand bonheur des enfants et des familles. Toboggans, structures à grimper, jeux sur ressorts : les tout-petits comme les plus grands disposent désormais d'un **espace modernisé, sécurisé et adapté à tous les âges.**

Pensés pour favoriser l'éveil, l'agilité et les moments de convivialité, ces équipements viennent compléter l'offre de loisirs du parc, déjà très appréciée des familles. L'aménagement a été réalisé dans le respect du cadre naturel du jardin, avec des matériaux durables et à l'ombre des pins du Stade Pierre Bini pour le confort des usagers.

Un bel espace pour se retrouver, jouer… et profiter pleinement des beaux jours !

Du côté des services municipaux

Une nouvelle banque d'accueil installée en mairie

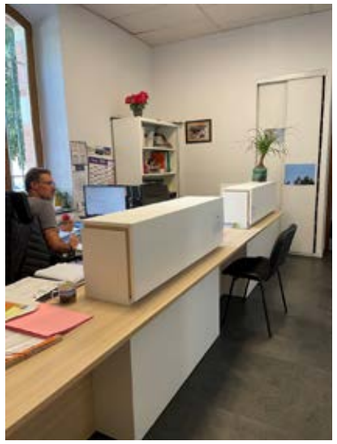

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents municipaux mais aussi l'accueil du public, une nouvelle banque d'accueil a été récemment installée à l'entrée de la mairie.

Plus ergonomique, mieux adaptée aux échanges, cette nouvelle installation permet désormais de travailler dans un cadre plus fonctionnel, tout en assurant une meilleure confidentialité lors des démarches administratives. Elle contribue également à rendre l'accueil plus fluide et accessible pour tous les usagers, notamment les personnes à mobilité réduite.

Ce nouvel aménagement s'inscrit dans une volonté constante de modernisation des services publics de proximité, pour répondre aux besoins croissants des administrés tout en améliorant le confort de travail des agents.

De nouveaux agents ont intégré la mairie

Services techniques : Clément JOUBERT et Nizar TOUNSI
Crèche : Elsa PLANAMENTE en tant que Directrice et Flavie BECOURT éducatrice Jeune enfant
CCAS : Mathilde GUILLOT remplace Sonia KEVRIC partie pour d'autres horizons professionnels
Médiathèque : Sarah ATTARD

Nos retraités de l'année

nous saluons le départ à la retraite de Christine AURENTY, ATSEM, et de Maryse EYSSERIC, agent au sein du service périscolaire.

Toutes deux ont œuvré avec engagement, bienveillance et professionnalisme au service des enfants et des familles. Nous leur adressons nos plus sincères remerciements pour toutes ces années de travail accompli.

Nous leur souhaitons désormais de profiter pleinement de cette nouvelle étape de vie, faite de repos bien mérité, de projets personnels, et de moments précieux avec leurs proches.

Les agents des services techniques aux côtés des donneurs de sang du Laragnais

À Laragne-Montéglin, la solidarité se vit au quotidien, y compris dans les coulisses de la vie communale. Fidèles à leur engagement, les agents des services techniques apportent régulièrement leur soutien logistique à l'association des donneurs de sang du Laragnais, notamment lors de l'organisation des collectes de sang.

Qu'il s'agisse de l'installation de la banderole sur la façade du château, de l'aide à la mise en place ou du rangement après les dons, leur participation permet d'assurer un déroulement fluide et efficace des collectes, au bénéfice de toute la population.

Mais cette année encore, les agents ne se sont pas contentés de prêter main-forte : en janvier 2025, plusieurs d'entre eux ont eux-mêmes donné leur sang, illustrant parfaitement l'esprit de solidarité qui les anime.

La municipalité salue ce bel engagement citoyen, qui montre que chaque geste compte, que l'on soit bénévole, donneur, ou simplement soutien actif d'une cause vitale.

Du côté des élus

Les élus de Laragne au 11e congrès des maires des Hautes-Alpes

Vendredi 27 septembre 2024, une délégation de représentants de Laragne-Montéglin, conduite par le maire Jean-Marc Duprat et plusieurs élus, participait au 11e congrès des maires des Hautes-Alpes, organisé au Quattro à Gap.

Cet événement a offert un moment privilégié d'échanges entre les élus départementaux, les professionnels, et notamment avec le Préfet Dominique Dufour, autour de thèmes essentiels tels que le logement, l'urbanisme, les défis climatiques et l'aménagement du territoire. Le Préfet a salué « la grande qualité du travail réalisé entre les services de l'État, les élus et les parlementaires », exprimant son optimisme pour l'avenir des Hautes-Alpes et ses communes.

La santé au cœur du territoire avec le CHBD

Le vendredi 13 décembre 2024, la première pierre du futur bâtiment médico-social du Centre Hospitalier Buëch-Durance a été posée. Ce nouvel ensemble regroupera l'EHPAD Le Chabre, le FAM et la Gérontopsychiatrie.

Madame Martine Garcin, première adjointe, représentait le maire lors de cette cérémonie. Premier bassin d'emploi de la commune, l'hôpital confirme par cet investissement son rôle clé dans la vie locale et dans l'accompagnement des populations les plus fragiles.

Sainte-Barbe : un hommage au courage

Lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe à Gap, le maire de Laragne, JeanMarc Duprat, et Nicolas David, directeur des services techniques, ont reçu les félicitations officielles pour leur acte de courage et de dévouement.

En novembre 2023, ils étaient intervenus lors de l'incendie d'un logement Place de la Fontaine, contribuant à sécuriser les lieux avant l'arrivée des secours.

Un hommage mérité saluant leur sang-froid et leur engagement au service de la population.

Ils nous ont quittés

Auguste TRUPHEME, décédé à l'âge de 92 ans. Engagé dans la vie de la cité au service des concitoyens laragnais et hauts-alpins, il fut une figure politique divers gauche majeure pour notre commune et le département ayant exercé les mandats de conseiller municipal, maire de Laragne, conseiller général du canton de Laragne et Président du Conseil Général des Hautes-Alpes.

Annie BOMPARD, disparue le 30 décembre 2024, fut une femme discrète, engagée et profondément humaine. Élue municipale de 1995 à 2008, active au CCAS, proche des aînés et du «Foyer Soleil ». Fondatrice des Restos du cœur à Laragne elle considérait le service public comme un devoir.

Robert GARCIN, décédé le 6 janvier 2025 à l'âge de 79 ans. Il a servi sa commune avec fidélité : conseiller municipal de 1995 à 2001, adjoint au maire de 2001 à 2008 puis de 2014 à 2020, délégué à la culture de 2020 à 2021 où il était également président du SMIGIBA ainsi qu'élu au Parc des Baronnies Provençales jusqu'en 2022.

Budget communal 2025

BILAN DU BUDGET 2024

FONCTIONNEMENT

Dépenses : **4,62 M€** Recettes : **4,69 M€**

INVESTISSEMENT

Dépenses : **3,50 M€** Recettes : **2,31 M€**

PRÉVISIONNEL 2025

FONCTIONNEMENT

- Équilibré en dépenses et en recette à **4,77 M€**

INVESTISSEMENT

- Équilibré en dépenses et en recettes à **3,28 M€**

Principales dépenses de fonctionnement pour 2025

- Dont achats de repas, fournitures scolaires, activités ALSH…) — ENFANCE, JEUNESSE & SCOLARITÉ **185 111 €**
- Dont voirie, espaces verts, éclairage public, véhicules…) — SERVICES TECHNIQUES **183 233 €**
- Dont électricité, chauffage, fourniture et contrat d'entretien… — ENTRETIEN ET CHARGES DE BÂTIMENTS **343 100 €**
- Dont Service d'incendie — PRÉVENTION ET SÉCURITÉ **135 750 €**
- Dont achat livres et subventions aux associations — SPORT, CULTURE ET ASSOCIATIONS **175 750 €**
- SOLIDARITÉ ET CCAS **112 521 €**
- ETUDES ET RECHERCHES **7 000 €**
- ◦ Dont charges à caractère générale (télécommunication, copieurs, cotisations obligatoires, contentieux, fêtes et cérémonie…) ◦ FPIC, charges financières, charges exceptionnelles… — ADMINISTRATION **318 459 €**
- Dont vérifications périodiques obligatoires, la maintenance informatique, la gestion des alarmes et de la vidéo protection, horodateurs et autres… — MAINTENANCE ET ASSURANCES **189 410 €**
- (dépense de 2 050 000 € et recettes d'environ 155 000 €) — CHARGES DE PERSONNEL **2 196 000 €**

RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR FILIÈRES

FILIÈRE ADMINISTRATIVE
- **9 agent(e)s**
  - dont 0 à temps non complet
  - dont 8 femmes et 1 homme

FILIÈRE TECHNIQUE
- **15 agent(e)s**
  - dont 1 à temps non complet
  - dont 5 femmes et 10 hommes

FILIÈRE CULTURE
- **2 agentes**

FILIÈRE SOCIALE
- **8 agentes**

FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE
- **2 agentes**

FILIÈRE ANIMATION
- **1 agent**

FILIÈRE POLICE MUNICIPALE
- **1 agent**

AGENT(E)S NON TITULAIRES
- **16 agent(e)s**
  - Dont 15 remplacements, 1 vacance d'emploi
  - Dont 12 femmes et 4 hommes

Soit 54 agents au service de la collectivité

Budgets de l'eau potable et de l'assainissement

FACTURE TYPE POUR UNE CONSOMMATION DE 120 M³

Désignation	Tarif 2024	Proposition tarif 2025	Remarque
Part fixe - Eau potable	2 x 12 € par an	2 x 12 € par an	Forfait communal par facture (2 par an)
Part fixe - Assainissement		2 x 12 € par an	Forfait communal par facture (2 par an)
Mètre cube d'eau	1,10 €	1,10 €	Part variable (m³)
Mètre cube d'assainissement	1,00 €	1,00 €	Part variable (m³)
Redevance de pollution	0,29 €		Redevance agence de l'eau (jusqu'au 31/12/24)
Redevance Consommation eau		0,43 € m³	Réforme redevance agence de l'eau
Supplément de prix pour la performance des réseaux d'eau potable		0,01 € m³	Réforme redevance agence de l'eau
Modernisation des réseaux	0,16 €		Redevance agence de l'eau (jusqu'au 31/12/24)
Supplément de prix pour la performance des systèmes d'assainissement collectif		0,0109 € m³	Réforme redevance agence de l'eau
Eau potable - TVA à 5,5%			
Assainissement - TVA à 10%			
Simulation facture 120 m³	**354,41 €**	**379,87 €**	

Le prix global du m³ toutes taxes et redevances comprises s'élève à **3,16 €** (simulation d'une facture de 120 m³ représentant la consommation de référence nationale pour un « abonné domestique » - ménage de 3 ou 4 personnes)

Création du SIEPA AU 1er janvier 2026

La **Loi NOTRe de 2015** : La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a initialement prévu le transfert obligatoire des compétences «eau» et «assainissement» des communes vers les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, avec une échéance fixée au 1er janvier 2026.

En mars 2025, la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté plusieurs modifications importantes à cette proposition de loi. ***Parmi les changements notables, on trouve la possibilité de créer des syndicats infracommunautaires pour la gestion de l'eau et de l'assainissement***, ainsi que des mesures pour organiser la solidarité territoriale en cas de pénurie d'eau.
Ces développements montrent une volonté de donner plus de liberté aux communes dans la gestion de l'eau et de l'assainissement, tout en assurant une coordination efficace au niveau intercommunal.

Historiquement, le SIEPA LAGRAND-EYGUIANS existe depuis 1957, il s'est transformé le 2 octobre 2015 avec la création de la commune nouvelle de GARDE-COLOMBE issue de la fusion des communes de LAGRANS, EYGUIANS et SAINT GENIS puis le 10 novembre 2015 avec l'adhésion de la commune de SALEON. Il exerce les deux compétences, eaux et assainissement collectif en lieu et place des communes adhérentes.

Les élus du SIEPA sont tout à fait conscients de l'importance que revêt la maîtrise de la ressource d'eau sur le territoire et sont tout à fait d'accord avec l'idée d'élargir le SIEPA actuel aux communes contiguës. Ce terme est important car des liens matériels existent déjà. Ce territoire est interconnecté au travers des services d'eau et d'assainissement, et la définition du périmètre est partagé de tous.

En effet, la première raison est géographique. Toutes les communes se trouvent sur le même bassin versant. La seconde raison est qu'il existe déjà des liens « techniques » entre les communes : par exemple, la station de pompage de la commune de Laragne se trouve sur la commune de VBM, la station de pompage de la commune de Garde-Colombe se situe sur la commune de Trescléoux, La station d'épuration de la commune de Laragne est utilisée par la commune de Lazer.
Un autre lien est également actif, celui de la solidarité, comme en témoigne l'aide apportée par la commune de Laragne à la commune de Garde-Colombe en septembre 2022. A cette époque de camions citernes ont ravitaillé les habitants de Garde-Colombe avec de l'eau de Laragne pompée sur VBM. Avec les dernières évolutions réglementaires, la commune de Lazer a fait le choix de se retirer du projet d'élargissement du Syndicat.

Le SIEPA - Concrètement où en sommes-nous ?

- **Date du transfert effectif** : 1er janvier 2026
- **Où** : Rue pasteur à Laragne – bail locatif.
- **Pourquoi ce siège administratif** : ces locaux sont libres, connus de tous et répondent à l'ensemble des besoins en termes d'accueil des abonnés et locaux administratifs. Ils sont situés au cœur du Syndicat et à proximité des laragnais.
- **Avec qui** : Trescléoux (400 hab.), Garde-Colombe – Saléon (750 hab.), Val Buech Méouge (1 500 hab.), Laragne (3 600 hab.), soit un bassin de population desservie d'environ 6 250 hab.
- **Les caractéristiques des futurs services** :
  - Nombre d'abonnés : 2 200 à Laragne, 1 000 à VBM, 450 à GC-Saléon, 250 à Trescléoux, soit **environ 3 900 abonnés**.
  - Volume vendu : 200 000 m3 à Laragne, 65 000 m3 à VBM, 35 000 m3 à GC-Saléon, 20 000 m3 à Trescléoux, soit **environ 320 000 m3/an.**
- **Quelle organisation projetée :**

Comité Syndical : Le comité syndical est composé de délégués élus par le conseil municipal de chaque commune membre. Chaque commune dispose d'un délégué titulaire et de deux délégués suppléants. En fonction du nombre d'habitants de chaque commune, le représentant siégeant au comité syndical représente un nombre de voix selon la répartition suivante :
- Communes de plus de 3000 habitants = 3 voix (Laragne)
- Communes entre 500 et 3000 habitants = 2 voix (Garde-Colombe et VBM)
- Communes de moins de 500 habitants = 1 voix (Saléon et Trescléoux).

Le mandat des délégués titulaires et suppléants est lié à celui des conseils municipaux dont ils sont issus.
Les agents : Transfert d'agents en poste et mise à disposition d'agents des communes
- **Pourquoi un syndicat pour les compétences d'eau potable et d'assainissement** : La gestion technique de l'eau et de l'assainissement se complexifie au fil des années, tant sur le volet qualité de l'eau que celui des obligations réglementaires et de performances techniques.
L'objectif partagé sera le 100% de conformité sur la qualité des eaux distribuée et une proximité des abonnés. En effet, les abonnés consommateurs sont et seront encore de plus en plus exigeants vis-à-vis du service proposé.
- **A quel prix** : la question du prix de l'eau sera en fonction des objectifs des services et des obligations réglementaire. A ce stade d'avancement, il est trop tôt pour en arrêter, mais il est certain que celui-ci devra être maîtrisé. Les investissements techniques auront pour but de maîtriser les prix de vente aux abonnés.

La vie économique de Laragne

Installation et reprise de nouveaux commerces

BAR LE 7ÈME ART
2 rue de la Paix
M. Stéphane PARIS

COPY MIX By FAFA PRINT
2 Avenue de Provence
Mme Fanny GOURBET

MADEMOISELLE JEANNE Atelier de couture
11 Avenue de Provence
Mme Jeanne DABOVAL

HARMONIE BIEN-ÊTRE
14 rue de l'Hôtel de Ville
Mme Myriam OULD AMAR

L'ORCHIDÉE PAR MANON
3 Rue de la concorde
Mme Manon CORDIER

LIKE A DREAM spécialiste ongles-Cils
3 rue de l'Hôtel de Ville
Mme Wendy DOS SANTOS

KA'S BOUTIQUE
52 Place de la Fontaine
Mme Karine VIEUX

« Mon projet Boutique » : un dispositif d'accès aux locaux commerciaux

Charley créa event, la nouvelle boutique située au 1 rue de l'Hôtel de Ville de Laragne-Montéglin, a été officiellement inaugurée !
Ce beau projet a vu le jour dans le cadre de « Mon Projet Boutique », avec le soutien d'Initiative Alpes Provence et en partenariat avec la CCSB. C'est un dispositif qui a pour but de dynamiser et revitaliser les centre-bourgs. Il est spécialement conçu pour faciliter l'accès des entrepreneurs et porteurs de projets à des locaux commerciaux vacants.
Lors de l'inauguration, Jean-Marc Duprat a salué le dynamisme de Charley LHILLERY et la qualité de son projet, tout en remerciant les partenaires engagés, notamment le Crédit Agricole. Un grand bravo pour cette belle aventure entrepreneuriale qui commence !

Le commerce de Laragne a participé à « Vibrez Centre-Ville »

L'association Les Enseignes du Laragnais, accompagnée de Franca PERILLOUS, adjointe au maire en charge du commerce, a participé à Savines le Lac à la 1ère édition de «Vibrez Centre-Ville» organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes.
Cet événement a eu pour objectif de rassembler tous les acteurs engagés pour échanger sur l'attractivité du commerce de centre-ville à l'horizon 2030.
Ce fut également l'occasion pour la Boutique Tendance de recevoir le prix du jeu concours «Réseaux Sociaux» qui récompense le commerce le plus dynamique sur les réseaux. Enfin, Frédéric CAVALLINO, Président de la CCI 05 a eu le plaisir d'attribuer une subvention d'un montant de 2800 euros à l'association des commerçants de Laragne lui permettant ainsi de réaliser tout au long de l'année des actions et événements en faveur du commerce, en partenariat avec la mairie de Laragne.

Des outils pour le développement économique

L'aide au loyer est proposée par la CCSB aux créateurs ou repreneurs d'entreprises commerciales, en centre-ville ou centre-village. Le local commercial doit être de plain-pied avec une vitrine, et être ouvert au minimum cinq jours par semaine.
Le bail a une durée minimale d'une année et la demande devra être formulée au plus tard dans les 6 mois qui suivent la signature du bail.
L'aide aux loyers est attribuée selon les modalités suivantes :
. 20% des loyers annuels la première année,
. 15% des loyers annuels la deuxième année,
. 10% des loyers annuels la troisième année.
Cette aide limitée à 3 ans est plafonnée à 1000 € par an, et est versée à trimestres échus.
► Ont bénéficié de l'aide au loyer 1ère année por 2025 : Mademoiselle Jeanne (atelier couture), l'Orchidée par Manon et Harmonie pour un montant de 2210 €

Encourager l'implantation des entreprises

Le parc d'activités ECOPOLE situé à l'entrée sud de la ville accueille les entreprises dans un cadre de vie et de travail en pleine nature à proximité du centre-ville. La SEM qui gère pour la CCSB les ZAE propose un ensemble de terrains viabilisés en zone AFR et ZRR. Avec une entreprise qui s'installe en fin d'année 2025, il reste 7 lots à la disposition de futurs entrepreneurs. Par ailleurs. en septembre 2024, le conseil municipal de Laragne adoptée l'application de l'article permettant une exonération de la part communale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB). Cette mesure entrée en vigueur au 1er janvier 2025 concerne les constructions neuves à usage commercial ou industriel, les entreprises nouvellement créées ou récemment implantées à Laragne pour une durée de 3 ans à partir de l'année suivant l'achèvement.

Les Enseignes du Laragnais, une association toujours aussi dynamique

Claire TREZZINI, la nouvelle présidente des Enseignes du Laragnais poursuit le partenariat avec la commune, pour proposer tout au long de l'année des animations qui contribuent au dynamisme de la ville afin de développer l'activité économique de notre ville.
Les Enseignes du Laragnais ont bénéficié en 2024 d'un financement 100% CCSB de 10 000€ pour la promotion des adhérents et les animations « de l'Avent au jour de l'An » et la commune de Laragne a attribué une subvention de 7000 €.

Solidarité intergénérationnelle

528 personnes accueillies depuis 2020 : un engagement constant de proximité

Depuis mars 2020 et jusqu'à ce jour, Sylvie Arnaud-Goddet, adjointe en charge de la solidarité et des personnes vulnérables, a reçu **528 personnes** lors de ses permanences du mercredi. Ces rendez-vous hebdomadaires permettent d'apporter des réponses concrètes à des demandes diverses : recherche de logement, renseignements administratifs, aide à la constitution de dossiers, ou encore accompagnement social dans des situations souvent délicates.

Ce chiffre témoigne d'un engagement de proximité fort et constant, au service des habitants les plus fragiles ou en difficulté. En assurant une présence régulière et à l'écoute, la ville de Laragne agit au quotidien pour garantir l'accessibilité des services publics, favoriser la solidarité locale, et orienter chacun vers les dispositifs adaptés à sa situation.

De nouveaux locaux pour l'épicerie solidaire

Le 29 mars dernier, en présence de la Députée, du Conseiller Départemental et du Maire de Laragne, a eu lieu l'inauguration des nouveaux locaux de l'épicerie solidaire *Le Chemin Solidaire*. Cet espace, situé désormais rue de l'Hôtel de Ville est bien plus qu'un simple lieu de distribution alimentaire : c'est un symbole de solidarité, d'entraide et de générosité.

Depuis plus de douze ans, cette association loi 1901 œuvre sans relâche pour venir en aide aux personnes en situation de précarité alimentaire. Grâce à son action, une soixantaine de familles, soit environ 200 personnes, bénéficient régulièrement de son soutien. Et à travers les dispositifs d'urgence mis en place avec le CCAS de Laragne et le Secours Catholique, d'autres encore peuvent y accéder dans les moments difficiles.

L'épicerie *Le Chemin Solidaire* permet aux bénéficiaires de se procurer des produits de première nécessité – fruits, légumes, laitages, pain, produits bio – en contribuant financièrement à hauteur de 10 % à 30 % de leur valeur marchande. Ce modèle ne se limite pas à une aide alimentaire : il préserve la dignité et encourage l'autonomie de chacun.

Rappelons le partenariat de la ville de Laragne qui met à disposition un agent pour réaliser la collecte des denrées entre la Banque alimentaire à Oraison et Laragne.

Pour bien débuter l'année au CCAS

Comme chaque année, le traditionnel repas du Nouvel An est offert aux séniors de la ville de plus de 62 ans, par la ville de Laragne-Montéglin. L'édition 2025 a rassemblé ce dimanche 12 janvier plus de 180 participants à la salle des fêtes. Mention spéciale aux aides à domicile, au personnel du CCAS et aux élus pour leur bonne humeur et leur engagement qui ont largement contribué au succès de cette journée. Le matin, une équipe d'élus municipaux a distribué la brioche des Rois à plus de 80 séniors qui ne pouvaient se déplacer ainsi qu'aux résidents du Chabre, de l'unité de long séjour du CHBD et de la Résidence Autonomie Soleil.

Prévention, animation et lien social à la Résidence Autonomie Soleil

Chaque jour, la résidence Autonomie Soleil met en place des **actions de prévention de la perte d'autonomie**, ouvertes également aux personnes extérieures :

- **Gym douce**, **yoga**, **ateliers mémoire**, **jeux de société** (Scrabble, loto...)
- **Sorties culturelles** : cinéma, musées, visites à thème dans la région
- **Animations musicales**, **chorale**, **danses**, **célébration des anniversaires**

Ces activités régulières sont essentielles pour le **bien-être physique et moral** des résidents. Elles contribuent au **maintien du lien social**, à la **stimulation cognitive**, et renforcent le sentiment d'appartenance à une communauté vivante et bienveillante.

« Ici, on se sent entouré. Il y a toujours quelque chose à faire, des gens avec qui parler… C'est rassurant, et ça fait du bien au moral. » ***Une résidente depuis 2022***

Enfance et jeunesse

Un Arbre, un Bébé, nouvelle formule

Comme chaque année pour fêter la naissance des bébés dans l'année, la ville de Laragne organise une cérémonie «Un Arbre un Bébé». Cette année, à cette occasion, le conseil municipal a décidé de planter un arbre pour célébrer **les 20 ans de la commune au sein du Réseau de l'UNICEF** « Ville Amie des enfants ». Cette cérémonie en présence des parents et de leurs enfants, a eu lieu devant le Pôle périscolaire.

Les enfants de l'ALSH de Laragne s'engagent pour les Droits de l'Enfant

Le centre de loisirs **Croq'loisirs** de Laragne a célébré le **35e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant**, adoptée par l'ONU en 1989. Une belle occasion de sensibiliser les plus jeunes à leurs droits fondamentaux à travers des activités à la fois ludiques et éducatives.

Tout au long de la journée, les enfants de l'**ALSH** se sont mobilisés pour mettre à l'honneur les droits de l'enfant :

- **Réalisation d'une banderole** colorée et engagée, qui a été **exposée dans plusieurs lieux de la commune**,
- **Lecture à voix haute des articles de la Convention**, pour mieux comprendre leurs droits,
- **Interprétation d'une chanson**, préparée avec enthousiasme,
- Et pour clore l'événement : un **super goûter festif**, préparé avec soin par les **agents communaux**.

Cette journée a permis de **sensibiliser les enfants à la citoyenneté**, au respect et à la solidarité, dans une ambiance conviviale et joyeuse.

Chasse aux œufs à la médiathèque : une idée des services techniques

Le mercredi 16 avril, à la médiathèque de Laragne-Montéglin, une chasse aux œufs ludique et festive a réuni de nombreux enfants, à l'initiative des services techniques municipaux, en partenariat avec le service Enfance Jeunesse et le Centre Croq'Loisirs.

Entre œufs cachés, stands de jeux et contes racontés par l'équipe de la médiathèque, l'après-midi a offert un joli moment de partage et de rires, alliant créativité et convivialité.

Aide aux devoirs : un accompagnement précieux pour les élèves de Laragne

Mis en place deux soirs par semaine, les lundis et jeudis, le dispositif **d'aide aux devoirs a bénéficié à 38 enfants durant l'année scolaire**. Ce service, proposé en complémentarité avec les temps scolaires, offre aux élèves un accompagnement individualisé pour favoriser leur réussite et leur autonomie.

Face à son utilité et à l'implication des enfants comme des intervenants, le service sera reconduit pour l'année scolaire 2025/2026, du 15 septembre 2025 au 18 juin 2026.

Ce dispositif s'adresse aux familles qui souhaitent offrir à leurs enfants un cadre structuré et bienveillant pour faire leurs devoirs, réviser ou combler certaines lacunes, tout en valorisant le plaisir d'apprendre. Pour tout renseignement ou inscription, il est possible de contacter le service Enfance et Jeunesse de la commune ou le directeur de l'école élémentaire de Laragne.

231 enfants ont bénéficié du chèque Enfance

Les familles laragnaises ont bénéficié de l'attribution des chèques enfance pour un **montant de 30 €** par enfant de Laragne-Montéglin scolarisés à l'école maternelle ou élémentaire. Ce chèque est exclusivement utilisable pour le paiement des services périscolaires et les cotisations des activités au sein d'une association laragnaise.

Culture et Patrimoine

Idéfix à Laragne ! la grande histoire d'un petit chien

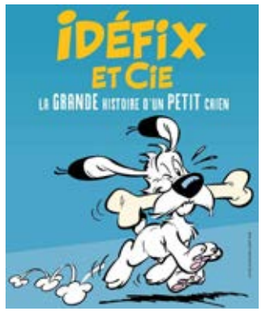

Durant le mois de juin, la médiathèque de Laragne a accueilli une exposition originale autour de la célèbre bande dessinée Astérix – Le Tour de Gaule. Grâce à un kit d'animation proposé par les éditions Albert René et Goscinny-Uderzo, petits et grands ont pu redécouvrir les aventures de nos irréductibles Gaulois à travers un parcours ponctué de jeux, d'énigmes et de défis.

Les visiteurs ont été invités à relever les épreuves tout au long de leur « tour de la bibliothèque », en s'amusant à résoudre des énigmes inspirées de l'univers d'Astérix. L'animation a rencontré un franc succès, mêlant lecture, réflexion et bonne humeur.

Et pour récompenser leurs efforts, les jeunes participants ont reçu un petit sachet de bonbons bien mérité. Un clin d'œil savoureux aux fameux banquets gaulois !

Depuis plus de 15 ans, un chantier international à Arzeliers

Le maire Jean-Marc Duprat et ses adjoints ont accueilli une équipe de 13 jeunes bénévoles venus de six pays (Allemagne, Pologne, Ukraine, Japon, Serbie et France) pour participer à un chantier de restauration du site d'Arzeliers, jusqu'au 4 octobre.

Sous la direction de Sylvestre Garin, architecte du patrimoine, ils œuvrent à la consolidation des voûtes et murs de soutènement des anciennes habitations du village médiéval. Ce chantier est porté par l'association Villages de Jeunes – Solidarités, active sur le site depuis plusieurs années.

Depuis le 12 septembre 2024, le site d'Arzeliers est officiellement inscrit aux Monuments Historiques, reconnaissance de son intérêt historique et archéologique, fruit d'un travail municipal de longue haleine.

Un reportage vidéo a été réalisé par le service patrimoine du Département des Hautes-Alpes, à découvrir en scannant le qr code

Au vote, citoyennes ! Une mémoire vivante au féminin

Du 8 au 15 mars 2025, la médiathèque de Laragne-Montéglin a rendu un hommage vibrant à l'histoire du droit de vote des femmes. À travers une exposition chronologique, des rencontres engagées et des ateliers participatifs, le public a été invité à plonger dans un siècle de combats pour l'égalité civique.

Du Krav maga comme affirmation de soi, à la lecture publique donnant voix aux luttes passées, en passant par un jeu de rôles historique et un atelier d'écriture sensible, cette semaine a su conjuguer mémoire, transmission et expression citoyenne.

Une programmation qui a touché par sa force symbolique autant que par sa richesse humaine, rendant **hommage non seulement aux pionnières du suffrage, mais aussi aux femmes d'aujourd'hui, toujours en marche pour leurs droits.**

Laragne célèbre le Quart d'Heure Lecture

Le 11 mars, la médiathèque de Laragne a participé au Quart d'heure de lecture national, une initiative visant à remettre la lecture au cœur du quotidien.

Tout au long de la journée, petits et grands ont été invités à lire pendant 15 minutes, à voix haute ou en silence, à partager un texte coup de cœur ou simplement à écouter.

L'après-midi, l'auteur jeunesse Alain Surget était présent pour une séance de dédicaces, en partenariat avec les Éditions des Hautes-Alpes.

Une belle occasion de redonner goût à la lecture, en toute simplicité.

Printemps des Poètes : poésie en partage à la médiathèque

À l'occasion du Printemps des Poètes, la médiathèque de Laragne a célébré la poésie le jeudi 20 mars avec deux temps forts ouverts à tous.

À 10h, un atelier d'écriture autour du thème « La poésie volcanique en haïkus » a permis aux participants de jouer avec les mots, l'intensité et la brièveté. À 18h30, un apéro poésie a réuni amateurs et curieux dans une ambiance conviviale, pour un partage de lectures de poètes contemporains et locaux.

Un beau moment de création et de rencontres, sous le signe de la poésie vivante.

Un nouveau souffle pour la lecture publique

La médiathèque de Laragne-Montéglin a accueilli la présentation du nouveau schéma de développement de la lecture publique porté par le Département des Hautes-Alpes.

En présence des élus et des professionnels du territoire, Bernadette Saudemont, vice-présidente à la culture, et Blaise Mijoule, directeur de la Bibliothèque Départementale de Prêt, ont souligné l'importance de ce projet pour les territoires ruraux.

Ce schéma vise à :

- Améliorer les services et l'accessibilité,
- Professionnaliser les équipes,
- Développer les animations culturelles,
- Intégrer les outils numériques,
- Toucher les publics éloignés de la lecture.

Choisie pour la qualité de sa rénovation, la médiathèque de Laragne incarne cette volonté de faire de la lecture un droit pour tous, et de la médiathèque un lieu de vie, d'échanges et de culture partagée.

Exposition photo : le train à vapeur à l'honneur

À l'occasion des 150 ans du train dans les Hautes-Alpes, la médiathèque de Laragne-Montéglin a accueilli, du 13 au 24 mai, une exposition photo participative sur le thème du train à vapeur. Le public a été invité à voter pour sa photo préférée.

Félicitations aux gagnants et un grand merci à tous les participants pour cette belle célébration en images de notre patrimoine ferroviaire !

Une appli pour (re)découvrir l'histoire de Laragne

Il y a un an, la ville intégrait l'application mobile « SisteronBuëch, découverte virtuelle », incluant un parcours dédié à LaragneMontéglin, pour permettre aux habitants et visiteurs de plonger dans l'histoire locale grâce à des parcours interactifs enrichis de réalité augmentée, d'anecdotes, de reconstitutions et de photos d'archives.

Depuis sa sortie, elle a été **téléchargée 847** fois sur smartphone. Un franc succès qui témoigne de l'intérêt pour cette immersion historique et la modernisation du patrimoine.

Un club de lecture à la médiathèque : « Des mots… des livres »

Le club lecture de la médiathèque de Laragne a débuté en janvier dernier. Il se réunit un samedi par mois, de 10h à 11h30, et s'adresse exclusivement aux adultes. Animé par Sonia, le club « Des mots… des livres » a vu son effectif croître au fil des séances. Aujourd'hui, une dizaine de lecteurs se retrouvent pour échanger autour de leurs coups de cœur et de leurs dernières lectures.

Fort de ce bel élan, un café philo verra prochainement le jour à la médiathèque. Un nouveau rendez-vous convivial pour débattre, réfléchir ensemble et nourrir la pensée autour de grandes questions philosophiques.

Laragne se souvient

Hommage aux As de la Première Guerre mondiale

À l'occasion de la commémoration du 11 Novembre, la ville de Laragne-Montéglin, en partenariat avec l'ONACVG, a proposé une exposition consacrée aux « As de la Première Guerre mondiale ».

Réalisée avec le soutien du groupe aéronautique SAFRAN, cette exposition pédagogique et chronologique a permis de découvrir l'évolution fulgurante de l'aviation durant la Grande Guerre, ainsi que les destins héroïques de grands aviateurs français et étrangers.

Commémoration du 11 Novembre à Laragne

La cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée en trois temps à Laragne-Montéglin : au cimetière d'Arzeliers, devant le monument aux morts de l'école de Montéglin, puis au monument aux morts de Laragne, en présence d'un public nombreux dont de nombreux résidents du pavillon CHABRE.

Des gerbes ont été déposées par la commune et les associations patriotiques en hommage aux soldats morts pour la France.

Après la lecture des messages officiels, le maire Jean-Marc Duprat a présenté un courrier adressé au Ministre des Armées, demandant la reconnaissance officielle de l'acte de résistance du Maquis Morvan le 11 novembre 1943.

Hommage aux résistants fusillés à Izon-la-Bruisse

Le jeudi 29 mai 2025, la ville de Laragne-Montéglin a participé à la cérémonie commémorative en hommage aux résistants du maquis Ventoux, fusillés en juillet 1944 par les troupes nazies sur le territoire d'Izon-la-Bruisse.

La cérémonie, organisée à la Nécropole nationale d'Eygalayes, a rappelé le sacrifice des 35 maquisards exécutés dans les montagnes lors de l'été 1944.

Jean-Marc Duprat, maire de Laragne, et Kévin Queyrel, conseiller municipal, ont déposé une gerbe de fleurs au nom de la commune.

Un moment fort d'émotion a été partagé lors de l'interprétation du Chant des Partisans par Pauline, symbolisant la transmission de la mémoire aux jeunes générations.

80 ans après la Victoire de 1945 : mémoire et transmission

Le 8 mai 2025, 80 ans après, Laragne-Montéglin s'est rassemblée pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais aussi pour transmettre une mémoire essentielle.

Cette journée d'hommage a rappelé les sacrifices de millions d'hommes et de femmes, les horreurs de la guerre et du génocide des Juifs d'Europe, ainsi que le courage des résistants qui ont refusé la soumission.

Le cortège commémoratif, parti à 11h15 derrière la mairie, s'est dirigé vers le monument aux morts où un hommage solennel a été rendu à toutes celles et ceux qui ont lutté pour la liberté.

Le 8 mai n'est pas seulement une date historique.

C'est une promesse collective : celle de ne jamais oublier et de faire vivre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Le collège Les Hauts de Plaine distingué au Concours de la Résistance

Quatre élèves de 3e du collège Les Hauts de Plaine ont remporté la 2e place au palmarès académique du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD), grâce à une vidéo sur la mise en place du droit de vote des femmes.

Le projet a été mené sous la coordination de M. Pierre Angeli, professeur-documentaliste, et M. Cédric Blin de Saint Armand, assistant d'éducation. Les élèves ont réalisé un court-métrage mêlant images d'archives, reconstitutions, scènes tournées lors d'un voyage en Grèce et même une touche de magie. Leur travail met en lumière le rôle décisif des femmes dans la Résistance et dans l'obtention du droit de vote.

Chloé Fabre, Arthur Gauci, Alexia Ricci et Valentin Pech ont également été primés au niveau départemental. Ils seront récompensés le 2 juillet à la préfecture des Hautes-Alpes.

Félicitations aux élèves et à l'équipe pédagogique pour cette réalisation citoyenne remarquable !

Sécurité
- Prévention de la délinquance

A l'écoute de nos jeunes

Le CLSPD de Laragne-Serres a souhaité éditer un flyer format carte de visite regroupant tous les numéros utiles pour les jeunes qui ont besoin d'obtenir des réponses sur leur santé, sur les formes d'addictions ou à des situations d'urgence.

Justice de proximité

Les audiences du délégué du procureur se poursuivent à Laragne-Monteglin. Instituées depuis 2022 par le procureur de la République dans le cadre de la justice de proximité, les audiences se déroulent en mairie de Laragne au cours desquelles sont prononcées des mesures alternatives à des infractions de faible gravité, à raison d'une fois par trimestre

Les Sapeurs-Pompiers laragnais à l'honneur

C'est sous un soleil éclatant que les Sapeurs-Pompiers de Laragne ont célébré leur traditionnelle Sainte-Barbe. La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance à la fois solennelle et conviviale en présence de Marcel CANNAT, Président du SDIS.

Médailles, galons et discours ont rythmé cet événement, mettant à l'honneur l'engagement sans faille de nos soldats du feu. Les interventions des autorités ont salué leur professionnalisme, leur esprit de solidarité et leur rôle essentiel dans la vie locale.

Cette Sainte-Barbe fut un moment fort de reconnaissance et de cohésion, rappelant l'importance de soutenir celles et ceux qui veillent, chaque jour, sur la sécurité de tous.

Le Conseil municipal adresse ses remerciements les plus sincères à l'ensemble du centre d'incendie et de secours de Laragne.

- Lutte contre les violences intrafamiliales

Initiation au Krav Maga : les bons gestes pour répondre aux agressions

A l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, Franck, Joël et Fabrice du club #GapKravMaga ont consacré toute une soirée aux laragnaises inscrites au stage d'initiation de self-défense féminin. Apprendre les premiers et bons gestes pour savoir répondre à des agressions, un objectif atteint avec enthousiasme à la salle des fêtes de Laragne. Une initiation qui a rencontré un vif succès et qui a été renouvelée au mois de mars lors de la journée des droits des femmes.

Un voyage solidaire à Madagascar avec le service de Prévention

Onze adolescents issus du territoire du Laragnais et du Veynois, garçons et filles, ont vécu une véritable immersion en octobre 2024 à Madagascar au cours de laquelle ils sont allés à la rencontre d'enfants des rues. Accompagnés de Samir ABDELLI et de Clémence MARTIN ce fut pour la plupart d'entre eux leur premier séjour à l'étranger, premier déplacement lointain en avion de ligne, découverte d'un pays et de ses habitants, gentillesse et sourires de leurs hôtes, vie sans Wi-Fi, sans téléphone portable mais en communauté. Ce projet a mobilisé de nombreux partenaires dont la ville de Laragne qui a participé financièrement en échange de travaux réalisés par ces jeunes sur la commune.

Le droit d'expression de l'opposition

Chères Laragnaises, chers Laragnais, cette page de droit d'expression de l'opposition sera la dernière de ce mandat et porte particulièrement sur les derniers travaux d'investissement qui est la Maison de Santé.

Maison de Santé : Un investissement qui questionne

La Maison de Santé de Laragne-Montéglin, inaugurée le 30 avril, illustre les défis de gestion des grands projets communaux. Si l'utilité d'un tel équipement sanitaire n'est pas contestable, les chiffres soulèvent des interrogations légitimes.

Un dépassement budgétaire préoccupant : Annoncé initialement à 1,88 million d'euros en 2024, puis réévalué à 2,6 millions par le maire en juin 2025, le coût réel final atteint 3,2 millions d'euros TTC, soit un dépassement de 70%.

Un comparatif révélateur : D'autres projets similaires montrent des écarts significatifs :

- Savines-le-Lac : 300 m² pour 1,128 M€ (9 professionnels), Sisteron : 420 m² pour 1 M€ (12 professionnels), Laragne : 620 m² (dont un patio de 105 m2) pour 3,2 M€ (12 professionnels prévus)

Des promesses partiellement tenues : Malgré un taux d'occupation globalement satisfaisant, certains professionnels annoncés (cabinet dentaire, échographie...) ne sont pas encore présents, laissant des locaux vacants. Les coûts de fonctionnement annuels restent non communiqués.

Un terrain inondable générateur de surcoûts : nécessitant des aménagements spécifiques et la requalification de la digue du Buëch. Cette digue engendre des travaux et un coût d'entretien pour lequel le SMIGIBA (syndicat gestionnaire des cours d'eau) ne s'est pas encore positionné. L'accessibilité et le stationnement sauf PMR préoccupent légitimement tous les usagers.

La subvention européenne de 41%, bien qu'importante, oblige la commune à supporter des frais de crédit relais coûteux en attendant les versements qui peuvent s'étaler sur plusieurs années.

À l'approche des élections municipales de mars 2026, il est important de clarifier notre position et nos méthodes de travail.

Une opposition constructive : Contrairement aux idées reçues, nous votons à plus de 90 % des délibérations en Conseil Municipal depuis le début du mandat, ce qui montre que nous ne cherchons pas systématiquement à bloquer les projets. Notre démarche repose sur le vivre-ensemble, le bon sens et une vigilance constante sur la gestion des finances communales. Nous veillons à l'utilisation responsable de l'argent public, en soutenant les projets justifiés et bien dimensionnés.

La situation financière à l'approche de 2026 : Les investissements réalisés ces cinq dernières années ont été financés par des emprunts, ce qui fragilise l'équilibre budgétaire de la commune. Les enjeux des prochaines élections seront donc de concilier développement nécessaire et gestion rigoureuse des finances, après avoir réduit l'endettement. La majorité, qui annonçait en 2024 ne pas devoir augmenter les impôts grâce aux soutiens des financeurs, a pourtant voté une hausse des taxes foncières lors du vote du budget 2025. Et dernièrement, la décision de vendre l'ancienne école de Montéglin, patrimoine communal, donne un signal fort sur la santé financière de notre commune. Le bâtiment qui accueillera la future école de musique, sera à terme de ses travaux de réhabilitation la propriété de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch. Nous avons voté contre l'augmentation des impôts et contre la vente de l'école.

Notre engagement : Les Laragnais méritent une information transparente sur l'utilisation de leurs contributions. C'est dans cet esprit de service public que nous continuerons à exercer notre mandat, en gardant toujours à l'esprit l'intérêt général de Laragne-Montéglin.

Article rédigé par les 6 élus de l'opposition municipale de Laragne-Montéglin L'Avenir Autrement : Maurice BRUN, Anne TRUPHEME, Vincent BERCHAUD, Véronique PLAIGE, René PROVANSAL, Karine GARCIN.

Tribune de la majorite municipale

Chères Laragnaises, Chers Laragnais,

En ce début d'été, l'heure est venue de vous présenter le bilan des projets majeurs réalisés au cours de cette dernière année de mandat. Guidés par l'intérêt général, la proximité et le sens du service public, **nous avons travaillé avec détermination pour améliorer durablement votre quotidien.**

Parmi les réalisations phares, la nouvelle médiathèque de Laragne-Montéglin s'est imposée comme un véritable succès. Entièrement repensée et agrandie, elle offre désormais deux étages d'espaces culturels modernes et accessibles. Un ascenseur a été installé pour garantir l'accès à tous, desservant également la MJC. **Des travaux complémentaires ont permis d'y réaménager et d'améliorer des locaux au bénéfice de la MJC**, avec notamment un bureau mis à disposition de l'UTL ainsi que des vestiaires pour le dojo. Ce lieu traduit notre volonté de faire de la culture un lien essentiel entre les générations, un espace de partage et de découvertes, gratuit et ouvert à tous.

En avril dernier, la Maison de Santé Pluridisciplinaire a ouvert ses portes en centre-ville. Regroupant plusieurs professionnels de santé — généralistes, infirmiers, psychologues, orthophoniste, orthoptiste, sage-femme — elle répond à la demande croissante de soins de proximité dans nos vallées.

Nous avons fait le choix courageux d'investir pour l'avenir de Laragne-Montéglin, avec responsabilité et transparence. **Oui, construire un équipement moderne, accessible et multifonctionnel a un coût**, surtout lorsqu'il s'agit d'un bâtiment public accueillant divers professionnels et répondant aux normes les plus récentes. Loin des approximations et des comparaisons hâtives, nous avons assumé des choix d'aménagement qui répondent aux spécificités locales. Ce projet a été rendu possible grâce aux soutiens de l'Union Européenne, de l'État, de la Région Sud, du Département et de l'Agence Régionale de Santé. **Avec un coût global de 2,6 millions d'euros, la part communale est financée par un emprunt de 733 000 €. L'autofinancement sera pris en charge par les loyers versés par les praticiens, rendant l'opération soutenable pour les finances de la commune, sans alourdir durablement la charge des Laragnais.**

La Mairie n'est pas un pôle de recrutement. Il revient désormais à l'association des praticiens, avec l'Agence Régionale de Santé et la CPTS Buëch-Dévoluy, de recruter de nouveaux praticiens pour compléter l'offre médicale et paramédicale.

En 2025, la commune a également finalisé des projets structurants essentiels pour notre cadre de vie, bien qu'ils soient moins visibles au quotidien. Ainsi, **un bassin d'orage de 1 500 m³, complété d'un lit de séchage de 500 m²**, a été réalisé sur le réseau d'assainissement. Il limitera les rejets d'eaux usées dans le Buëch en cas de fortes pluies. Ce projet, inscrit dans le contrat rivière Buëch et soutenu par l'Agence de l'Eau et le Département, incarne notre engagement à **concilier aménagement et préservation des milieux naturels.**

L'eau est un bien commun. Pour en garder une maîtrise locale, Laragne-Montéglin s'est associée à plusieurs communes voisines pour créer le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement (SIEPA) Buëch-Blaisance. À partir du 1er janvier 2026, ce syndicat assurera ces compétences. Les élus délégués au SIEPA seront attentifs et à l'écoute, afin de garantir un service public de qualité, adapté à nos réalités.

Fin 2025, **une nouvelle antenne de l'École de Musique Intercommunale s'installera dans l'ancienne école de Montéglin. Le transfert à la CCSB s'inscrit dans une logique de compétences intercommunales, facilitant la gestion globale de l'établissement.** Le bâtiment, très dégradé, a bénéficié d'une réhabilitation importante, lui redonnant son cachet d'origine et de la valeur. Il accueillera à nouveau la jeunesse laragnaise, dans des conditions modernes et patrimoniales.

Nous ne cédons ni au populisme budgétaire ni à la politique du repli. Notre méthode repose sur la clarté des priorités : investir dans la santé, les solidarités, l'éducation, la culture et la transition écologique, tout en maintenant l'équilibre budgétaire. La commune continue de bénéficier d'une gestion maîtrisée et d'une capacité d'action réelle.

À l'heure où certains se plaisent à agiter des chiffres sans mise en contexte, nous préférons regarder ce qui a été accompli : des équipements utiles, fréquentés, et porteurs d'avenir pour toutes les générations. C'est dans cet esprit que nous poursuivrons notre engagement, au service de l'ensemble des Laragnais, en restant fidèles à l'intérêt général.

Ce bilan positif ne marque pas une fin, mais le début d'une nouvelle étape. Contrairement à ce que certains laissent penser, **les grands projets ne nous ont jamais empêchés d'agir pour le quotidien** : soutien aux familles avec les chèques enfance et les voyages scolaires, l'aide aux devoirs, amélioration des aires de jeux, actions en faveur des plus vulnérables, certification en cours de la résidence autonomie Soleil, et aides financières et logistiques aux associations. Ces actions concrètes témoignent d'un engagement constant à vos côtés.

C'est avec émotion que nous clôturons ce mandat. L'esprit de service public reste plus que jamais notre boussole. Les fondations posées durant ces six années continueront de porter leurs fruits pour Laragne-Montéglin. Ensemble, nous avons montré qu'avec du travail, de la transparence et une gestion maîtrisée, on peut améliorer durablement le cadre de vie de chacun, sans renier l'âme de notre ville.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre attachement à notre ville. Continuons, avec le même enthousiasme, à faire vivre Laragne-Montéglin.

Bien fidèlement,
L'équipe de Laragne-Montéglin, d'aujourd'hui à demain.

Martine GARCIN, Michel JOANNET, Fabienne RAUD, Christian DECORY, Sylvie ARNAUD-GODDET, Gino VALERA, Franca PERILLOUS, Laurent MAGADOUX, Dominique MICHELENA, Kévin QUEYREL, Michèle MAFFREN, Pierre RICHAUD, Isabelle MOULIN, Pierre SEINTURIER, Dominique COUTTON, Stéphanie AILHAUD-ASSEMAT, Jean-Pierre PETRICCA, Ingrid CLARES, et Aurélie THILLIER.

Environnement -Transition énergétique

Laragne conserve ses 2 fleurs au label Villes et Villages Fleuris

C'est une bonne nouvelle pour Laragne-Montéglin qui conserve son label « 2 fleurs » décerné dans le cadre du concours national des Villes et Villages Fleuris. Cette distinction valorise l'engagement de la municipalité en faveur d'un cadre de vie agréable, d'un fleurissement soigné et d'une gestion respectueuse de l'environnement.

Le jury a salué la qualité des aménagements paysagers, l'entretien durable des espaces verts et les actions citoyennes menées autour de l'environnement et du cadre de vie. Cette réussite est le fruit du travail des services municipaux, de l'implication des élus et de la participation active des habitants.

Une permanence pour accompagner vos projets d'habitat

C'est en présence de Jean-Marc Duprat, maire de Laragne-Montéglin, de Marc Viossat, président du CAUE 05 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et vice-président du Département des Hautes-Alpes, ainsi que des conseillers départementaux Gérard Nicolas et Anne Truphème, que **la nouvelle permanence du CAUE 05** a été officiellement présentée en mairie. Cette initiative vise à offrir aux habitants un accompagnement personnalisé et gratuit dans le cadre de leurs projets de rénovation, construction ou extension, grâce à la présence d'un architecte-conseil du CAUE 05. La permanence se tient en mairie chaque deuxième mardi du mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous à prendre directement auprès du CAUE 05 (04 92 43 60 31).

Nettoyons le Sud, 3ème édition pour Laragne

Pour la troisième année consécutive, la ville de Laragne-Montéglin a participé le 26 avril dernier à l'opération de la Région « Nettoyons le Sud ». Des Laragnaises et des Laragnais se sont mobilisés pour nettoyer des quartiers de la ville : 15kg de déchets récoltés en 2 h de ramassage dont un kilo de mégot, belle opération citoyenne orchestrée par la Région, les élus municipaux et les agents techniques.

Modernisation du réseau de chauffage dans les bâtiments

La ville de Laragne est engagée dans une forte politique volontariste sur l'environnement.

En 2017, un premier bilan énergétique a été réalisé sur la commune, afin d'identifier les postes les plus consommateurs dans une perspective d'engager une politique de maîtrise de l'énergie. À la suite de cette analyse, un Audit Thermique et Energétique sur les bâtiments de la ville les plus énergivores (Mairie et École élémentaire) a été effectué. Celui-ci a permis de dresser des propositions chiffrées et argumentées de programmes d'économie d'énergie.

Afin de poursuivre ces actions, la commune s'est donc engagée dans des travaux de rénovation énergétique au sein de ses bâtiments publics.

- En 2019, la collectivité a procédé au remplacement de la chaudière fioul de la salle des fêtes ;
- En 2020, c'est la chaudière de la MJC qui a été remplacée ;
- Puis en 2022, celle de l'école maternelle Simone VEIL.

Après avoir changé l'ensemble des menuiseries de la mairie ainsi que remplacé l'éclairage par du LED en 2021, la municipalité a remplacé en 2024 la chaudière fioul par une chaudière au gaz naturel, plus économique et performante. Le passage du fioul au gaz permet ainsi à la commune d'optimiser ses dépenses énergétiques et d'améliorer le confort du bâtiment et de ses occupants.

Du côté de la communauté de communes Sisteronais-Buëch

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : enquête publique en cours

Le 15 mai 2025, le conseil communautaire a validé le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Sisteronais-Buëch en l'arrêtant officiellement et a tiré le bilan de la concertation.
Le SCoT est un projet de territoire stratégique qui permet de réfléchir à l'organisation et planifie son développement tout en préservant l'environnement. C'est un document important puisque les communes sont tenues de suivre ses orientations et prescriptions.
Si les deux documents doivent respecter les mêmes règles nationales et régionales, le Plan Local d'Urbanisme réglemente à l'échelle de la parcelle. Le SCoT, quant à lui, s'intéresse davantage à des secteurs ou de grands ensembles afin de donner un cadre général qui s'applique aux communes.
Pourquoi s'intéresser à ce document ?
Un SCoT s'inscrit dans un programme pour les 20 ans à venir, soit jusqu'en 2045 ! Il concerne l'ensemble du territoire de la communauté de communes du Sisteronais-Buëch et aborde tous les aspects de notre vie quotidienne :

- L'économie (commerce, industrie, artisanat, agriculture...) ;
- L'habitat ;
- La mobilité et les déplacements ;
- La santé et l'environnement (cadre de vie et préservation) ;
- etc.

L'ensemble du projet SCoT est consultable et téléchargeable sur le site internet de la CCSB.
https://www.sisteronais-buech.fr/services-et-proximite/urbanisme/schema-de-coherence-territoriale-scot/
Un dossier de consultation du SCoT ainsi qu'un registre des observations sont disponibles dans toutes les mairies aux heures habituelles d'ouverture.
Vous pouvez également envoyer vos observations à l'adresse mail suivante : scot@sisteronais-buech.fr
Enfin, une enquête publique se tiendra entre octobre et décembre 2025 et durera pendant 1 mois minimum. Les dates précises seront communiquées le plus largement possible, notamment sur les réseaux sociaux de la CCSB.

De nouveaux points d'apports volontaires de déchets

Fruit de la collaboration entre la CCSB et la Commune, les nouveaux points de tri des déchets seront répartis sur l'ensemble de la commune et offriront aux habitants la possibilité de trier au même endroit : les emballages, le verre, les papiers, les ordures ménagères et sur certains points, les cartons et les biodéchets. En parallèle de cette réorganisation, tous les bacs roulants d'ordures ménagères seront retirés. Déjà implantés sur une grande partie du territoire, les PAV (points d'apport volontaire) continuent d'être mis en place. En 2024, la CCSB, en a installé 10 PAV et 9 composteurs pour améliorer le tri et la valorisation des déchets de la commune. Le déploiement se poursuivra à Laragne-Montéglin suite aux réunions qui se sont déroulées dans les quartiers des Iris et de Montéglin au mois de juillet et les changements de containers sont prévus d'ici au mois d'octobre 2025.

Chantal Martin, trente ans au service de l'office de tourisme

Un hommage mérité a été rendu à Chantal Martin, figure emblématique du tourisme dans le Sisteron-Buëch, qui a reçu la médaille du tourisme à Laragne-Montéglin.

Chantal Martin est engagée depuis trente ans dans la valorisation touristique du territoire. Elle avait été embauchée pour dynamiser le syndicat d'initiative de Laragne, à l'époque en vue du championnat d'Europe de deltaplane. Un pari réussi, comme l'a rappelé avec émotion Henriette Martinez, ancienne députée et maire.

Aujourd'hui Chantal Martin dirige une équipe de 13 femmes au sein de l'Office du Tourisme Sisteron-Buëch. Son travail acharné pour l'obtention de labels et la structuration du tourisme local a été salué par tous les élus présents.

Chantal Martin continue à faire rayonner ce territoire auquel elle a consacré sa carrière. Une médaille qui vient reconnaître une passion et un engagement sans faille au service du développement local.

Sports et vie associative

Le rallye du Laragnais a tenu toutes ses promesses

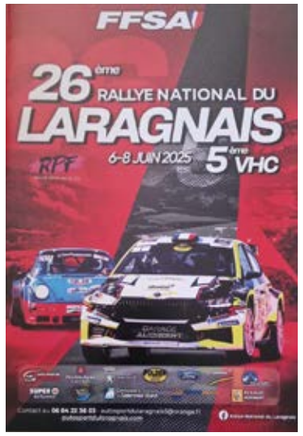

Cette année encore, avec pas moins de 130 coureurs au départ, venus en découdre sur les routes exigeantes du Sisteron-Buëch. Une compétition intense, portée par l'enthousiasme des passionnés et l'organisation sans faille de l'Autosport du Laragnais, que de nombreux participants n'ont pas manqué de saluer.
Au terme d'un week-end de vitesse et de précision, Damien Oberti a une nouvelle fois fait parler son talent. Il remporte sa deuxième victoire consécutive sur ce rallye, confirmant ainsi sa maîtrise du parcours et sa régularité au plus haut niveau. Une performance remarquable qui le place définitivement comme l'un des grands noms de l'épreuve.
L'événement a rassemblé un large public, venu encourager les pilotes et vibrer au rythme des moteurs. Cette belle réussite est à mettre au crédit de toute l'équipe de bénévoles et organisateurs de l'Autosport du Laragnais, dont le travail rigoureux permet à ce rendez-vous sportif de s'imposer durablement dans le paysage des rallyes régionaux. Au-delà de la compétition, le rallye soutient l'économie locale, dynamise le tourisme et met en lumière la richesse naturelle et patrimoniale du Sisteronais-Buëch.

Coupe des Alpes 2025 : Laragne, capitale du football le temps d'une journée

Le dimanche 1er juin 2025, le stade Pierre-Bini de Laragne-Montéglin a accueilli les grandes finales de la Coupe des Alpes, un événement majeur du football amateur régional. Organisée par le District des Alpes en partenariat avec le Laragne Sports Football, la journée a réuni plusieurs centaines de joueurs, encadrants, officiels et spectateurs.
Sept finales se sont succédé, des U14 aux seniors, en passant par les équipes féminines et réserves. L'ambiance a été conviviale et sportive, grâce à l'implication de nombreux bénévoles et au soutien de la municipalité. Les buvettes, animations et la qualité de l'accueil ont été saluées par tous les participants. Côté résultats, on retiendra notamment les victoires de Gap Foot 05 (U16), CA Digne (féminines), ou encore EP Manosque (seniors).
Cette journée a mis en lumière l'engagement du club local et la capacité de Laragne à accueillir des événements sportifs d'envergure dans un esprit de partage et de dynamisme local.

71ème critérium bouliste, incontournable et mythique

Le Critérium Bouliste fait partie intégrante du patrimoine sportif de notre commune. Véritable rendez-vous de la fin d'été, il transforme chaque année la ville de Laragne-Montéglin en un immense terrain de boules, où se mêlent passion, compétition et convivialité.
C'est avec une grande fierté et une profonde conviction que la Ville de Laragne, avec l'ensemble de ses services, s'engage aux côtés de la Petite Boule Laragnaise pour faire vivre cet événement incontournable. Nous sommes heureux d'accueillir, une fois encore, plusieurs centaines de joueuses et joueurs venus partager ce moment fort dans la vie de notre cité.
Laragne-Montéglin demeure pour les amateurs de pétanque et de jeu provençal un haut-lieu reconnu, apprécié autant pour la qualité des compétitions que pour l'accueil chaleureux de ses habitants. Tous nos remerciements vont à son président, Fabien MONFORT, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement et leur efficacité dans l'organisation de ce critérium. Leur engagement, leur énergie et leur passion sont la clé de la réussite de cet événement si cher au cœur des Laragnais.

EN VERT CONTRE LA & MUCO

À l'occasion des 60 ans de Vaincre la Mucoviscidose, un grand mouvement national voit le jour ! Partout en France, monuments, commerces et lieux publics se parent de vert, couleur de l'espoir et du combat contre la mucoviscidose.

Cette célébration du combat de notre association aura lieu une semaine avant les Virades de l'espoir, événements emblématiques de Vaincre la Mucoviscidose.

L'espoir fait vaincre

La ville de Laragne s'engage aux côtés de l'association « Vaincre la mucoviscidose » et fait partie des 453 communes de France qui, fin septembre, éclaireront en vert des bâtiments publics, afin de marquer 60 ans d'avancées médicales et de combat contre cette maladie.

Chats errants : un nouveau partenariat pour Laragne-Montéglin

La commune de Laragne-Montéglin a signé, le 7 mai dernier, une convention avec l'association Océan de bonheur pour la gestion des chats errants. Cette démarche fait suite à la fin de la précédente convention avec Pattes de velours.
Ce nouveau partenariat associe également la Fondation 30 Millions d'Amis, qui prend en charge 50 % des frais de stérilisation et de soins. La commune et la fondation financent chacune le projet à hauteur de 2 300 € par an. Le centre vétérinaire de Laragne participe activement à l'opération.
Créée en 2014, Océan de bonheur agit déjà dans les Alpes-de-Haute-Provence et le sud des Hautes-Alpes. L'association soigne, identifie et place en famille d'accueil les animaux errants ou maltraités. Elle mobilise aussi 60 familles pour un projet de « réinsertion animale » et prévoit des espaces de nourrissage pour réguler la population féline.
Pour signaler un chat errant ou un cas de maltraitance : oceandebonheur05@gmail.com – 07 48 60 96 88

L'exposition avicole est orpheline

L'ensemble du Conseil municipal rend hommage à Denis Villard, Président de la Société Avicole des Alpes, qui nous a quittés cette année. Pendant plus de vingt ans, il a consacré son temps et son énergie à l'organisation de l'exposition avicole de Laragne, un événement incontournable pour les éleveurs, les passionnés venus de toute la France. Grâce à son engagement sans faille et au soutien des bénévoles, Denis Villard a su faire de cette exposition un rendez-vous majeur, où se mêlent savoir-faire, passion et préservation des races avicoles. Son dévouement et sa persévérance ont permis de faire rayonner l'aviculture et à bien des égards, notre commune de Laragne-Montéglin.
Sa disparition laissera un grand vide, mais son héritage perdurera à travers chaque édition de cette magnifique exposition et dans le cœur de tous ceux qui ont eu la chance de croiser son chemin.

Pour des associations dynamiques

tableaux des subventions 2025 et valorisation des mises à dispositions.

Nom de l'association	Subvention 2025	Valorisation totale (mise à disposition personnel matériel et locaux)
DEVOIR DE MÉMOIRE		
Amicale Maquis Morvan	150,00 €	
FNACA	150,00 €	
Ancien d'Indochine	150,00 €	
Souvenir Français	225,00 €	
A.M.A.C.	225,00 €	
ANIMATIONS		
Comité des Fêtes	16 000,00 €	911,5 €
Sté Avicole des Alpes	800,00 €	
La pomme tous ses états	1 800,00 €	
ASSO.COMMERCANTS ARTISANS		
Enseignes du Laragnais	7 000,00 €	668,75 €
SCOLAIRE/PERISCOLAIRE		
L'euro des joyeux pinson	1 000,00 €	
ALPE	400,00 €	25 €
USSB Primaire	250,00 €	
USSB Primaire voyages scolaires	450,00 €	
Union sportive du collège	250,00 €	
RASED	300,00 €	
Foyer sociaux éducatif du collège	200,00 €	
FSE voyage scolaire Dévoluy	300,00 €	
Ecole Primaire (aide FLE)	150,00 €	
MFR	300,00 €	
CULTURE		
Art et Peinture du Laragnais	200,00 €	
Association Philatélique et Cartophile	320,00 €	
Club de Bridge	200,00 €	
Club de Scrabble	200,00 €	
Les "Janri Encor"	400,00 €	
Les Restoublons	300,00 €	
Maison des jeunes et de la Culture	25 000,00 €	45 350 €
Société Musicale de Laragne	8 000,00 €	3 896 €
Sur les chemins de Montéglin	800,00 €	
Danse Passion	300,00 €	
Les amis de l'orgue	300,00 €	
Wild and free	300,00 €	
Village des jeunes restauration arzeliers	2 500,00 €	1 500 €

Nom de l'association	Subvention 2025	Valorisation totale (mise à disposition personnel matériel et locaux)
SOLIDARITES		
Amicale des Sapeurs Pompiers	3 000,00 €	
Comité mouvement de la paix	200,00 €	200,00 €
Don de soi	250,00 €	
Secours Catholique	400,00 €	
Restos du cœur	400,00 €	1 620 €
JALMAV	160,00 €	
Murmure des carillons	300,00 €	
CIDFF	600,00 €	
Epicerie solidaire chemin solidaire	1 300,00 €	1 280 €
SPORT		
Amicale des Anciens Laragne sport	160,00 €	160,00 €
Fitness et forme du Laragnais	700,00 €	1 000 €
Diagonale du fou	250,00 €	
La petite boule laragnaise et critérium bouliste	10 000,00 €	10 041,08 €
Laragne Sport basket	6 000,00 €	
Badminton club laragnais	400,00 €	
Multi sport Laragnais Hand	300,00 €	
Tennis club	5 000,00 €	
Auto sport du Laragnais	2 500,00 €	833,54 €
Randonneurs du Laragnais	300,00 €	
Laragne Sports Football	16 000,00 €	250 €
Saint-Hubert Laragnaise	300,00 €	
PROTECTION ANIMALE		
Océan de bonheur		
Stérilisation felins	2 300 €	
DIVERS		
Cine théatre le Phenix	7 000 €	3 752,23 €
Alteam2605M	1 000 €	
Diverses demandes en cours d'année	5 810 €	
Sous total	134 000,00 €	71 488,10 €
	Total général	205 488,10€

Rentrée des associations
samedi 6 septembre 2025 de 14h à 18h salle des Fêtes

Informations citoyennes

Si vous êtes (ou vous connaissez) une personne âgée, isolées ou en difficulté, n'hésitez pas à joindre le CCAS de Laragne du lundi au vendredi au 04 92 65 76 02, le soir et le week-end au 06 85 87 58 04.

2026 sera l'année des élections municipales.

Les nouveaux arrivants peuvent s'inscrire sur les listes électorales. Les électeurs déjà inscrits mais qui ont changé d'adresse peuvent communiquer leur nouvelle adresse auprès de la mairie afin de mettre à jour les listes.

NUMEROS UTILES

MAIRIE DE LARAGNE-MONTÉGLIN

2 avenue Arthur Audibert
05300 Laragne
Tel : 04 92 65 11 90
Fax : 04 92 65 06 12
E-mail : *info@mairie-laragne.fr*
www.ville-de-laragne.fr
: Ville de Laragne-Montéglin

Services ouverts du lundi au vendredi
De 8 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h
Le mardi ouverture tardive jusqu'à 18 h 30
Fermés le jeudi après-midi.

VOS CONTACTS EN MAIRIE

Secrétariat du maire : 04 92 65 76 09
Service Etat civil, des étrangers, du logement et élections : 04 92 65 76 00
Service Urbanisme : 04 92 65 76 01
Service carte d'identité, passeport : 04 92 65 76 05
Police municipale : 04 95 65 76 14
Service des marchés forains : 04 92 65 76 14
Services techniques : 04 92 65 76 11
Astreinte élus : 07 85 87 58 04
Astreinte techniques : 06 89 72 62 77
Service de l'eau : 04 92 65 76 11
Service financier : 04 92 65 76 08
CCAS : 04 92 65 76 02
Service culturel et Médiathèque : 04.88.03.89.75 / 06.66.04.27.11
Solidarités appels d'urgence : 06 37 25 53 00
Foyer Soleil : 04 92 65 03 50
Service enfance-jeunesse : 04 92 53 41 84
A.L.S.H : 09 66 92 30 26
Gymnase : 04 92 65 27 95
Crèche : 04 92 52 74 58
Cantine école élémentaire : 04 92 24 53 26
Cantine école maternelle : 04 92 52 78 49
Garderie école élémentaire : 06 70 96 24 58
Garderie maternelle : 04 92 52 78 49
Gymnase : 04 92 65 27 95
Piscine : 04 92 65 11 19

ECOLES

Ecole maternelle : 04 92 65 12 56
Classe TPS : 04 92 52 78 49
Ecole élémentaire : 04 92 65 12 55
Collège : 04 92 65 00 74

URGENCES

SAMU :15
Gendarmerie : 17
Gendarmerie de Laragne : 04 92 65 00 15
Pompiers : 18

AUTRES SERVICES

Communautés de communes du sisteronais Buëch
pôle Lazer : 04 92 65 13 71
SCG de Sisteron : 04 92 61 57 00
Maison des solidarités : 04 92 65 05 23
Office de tourisme bureau de Laragne : 04 92 65 09 38
Maison France Services : 04 92 65 26 97

LA PISCINE MUNICIPALE

est ouverte
à partir du 5 juillet
jusqu'au 31 août

de 9 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 19 h

sortie des bassins 20 mn
avant la fin du créneau

Fermeture hebdomadaire :
le jeudi

Bassin de 25 m

Bassin d'apprentissage
Solarium
Espace buvette

Cours de natation

Enfants à partir de 5 ans
adultes
Aisance aquatique
Aquagym

Renseignements
auprès de Roland
à l'accueil de la piscine

INFOS sur www.ville-de-laragne.fr